

reddition de comptes

Domaine :

administration publique

Auteur :

© Institut Canadien des Comptables Agréés, 2006

Article tiré du *Dictionnaire de la comptabilité et de la gestion financière*, version 1.2, reproduit sous licence.

Définition

Rapport présenté par une Administration pour rendre compte de sa gestion au public, dans lequel elle communique des informations utiles à cette fin, par exemple des informations sur l'état de ses finances à une date donnée, sur sa performance financière pour une période déterminée ou sur l'efficacité de certaines activités ou de certains programmes.

Note

Voir aussi : [information](#), [obligation de rendre compte](#), reddition de compte.

Termes

reddition de comptes**rapport de reddition de comptes****instrument de reddition de comptes**

anglais

Auteur : © Canadian Institute of Chartered Accountants, 2006This entry is from the *Dictionnaire de la comptabilité et de la gestion financière* version 1.2, reproduced under license.**Note**

See also: [accountability](#), accounting, [reporting](#).

Terme**accountability report**